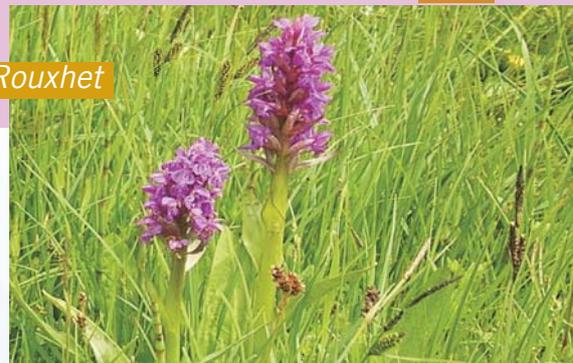


# Note concernant l'évolution d'une population d'orchidées (*Dactylorhiza majalis*) au sein d'une prairie humide soumise à un pâturage très tardif, en région ardennaise (réserve RNOB de La Gotale - Manhay)

Par Serge Rouxhet

Depuis 1990, une population d'orchis de mai (ou orchis à larges feuilles - *Dactylorhiza majalis*) est suivie au niveau du site de la Gotale (entité de la commune de Manhay- province du Luxembourg). Cette population est localisée au sein d'une ancienne prairie humide ardennaise, sous statut de réserve naturelle RNOB depuis 1991. Après 17 années de comptages, non sans satisfaction, des résultats peuvent être présentés...



L'orchis de mai, *Dactylorhiza majalis*.  
Cliché Serge Rouxhet

## Contexte

Du point de vue phytosociologique, cette prairie de 2,5 ha appartient essentiellement aux associations à jonc acutiflore et crépis des marais (*Crepido-Juncetum*) et à succise des prés et molinie (*Succiso-Molinietum*). Avant 1991, l'agriculteur y faisait pâturer un troupeau de génisses (une vingtaine de blanc-bleu belges), souvent assez tôt dès le mois de mai ou juin, dès que les conditions d'humidité du sol le permettaient. A partir de 1992, une convention de pâturage a été conclue avec l'agriculteur de façon à ce qu'il maintienne cette activité mais avec des contraintes en termes de date d'intervention et de charge en bétail : pâturage après le 15 juillet avec un troupeau de 20 génisses maximum

pendant une période de 2 semaines, soit une charge annuelle de 0,2 UGB (Unité de Gros bétail)/ha/an. Le choix de la date d'intervention et de la charge en bétail a été fait sur base des quelques expériences déjà menées dans d'autres réserves et ayant donné de bons résultats. En 2002, l'agriculteur engage cette parcelle dans les mesures agri-environnementales (pâturage très tardif et mesure conservatoire en zone humide), ce qui ne modifie en rien le cahier des charges initial. Ce contrat agri-environnemental sera adapté en 2005 sur base des modifications apportées par le nouvel arrêté " MAE ".

Cliché S. Rouxhet

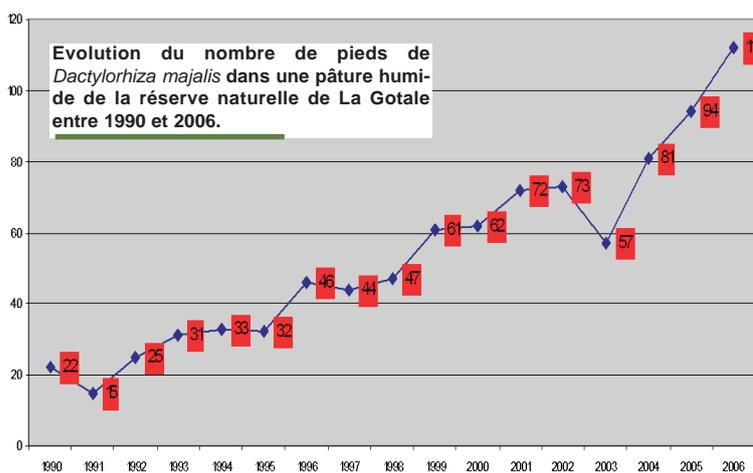
## Méthodologie

La période de floraison de cette orchidée s'étale durant tout le mois de mai, et est généralement complètement terminée au 15 juin. Un comptage exhaustif est réalisé chaque année entre le 15 et le 25 mai.

## Des résultats très encourageants

Le graphique ci-dessous présente les résultats des comptages annuels entre 1990 et 2006. Cette population d'orchis de mai, découverte en 1987, comptait à cette époque une quinzaine de pieds. La convention de pâturage mise en place avec l'agriculteur débute en 1992. A partir de cette date, on observe une augmentation du nombre d'orchidées, tout d'abord lente, passant curieusement par une série de paliers de 2 ou 3 ans où le nombre de pieds semble assez stable. Par contre, durant les quatre dernières années, un accroissement beaucoup plus accentué est noté. Seul 2003 présente une réduction sensible, suite sans doute aux gelées tardives qui ont eu lieu au début mai de cette année.

Au terme de ces 17 années d'observation, la population d'orchis à larges feuilles a plus que quintuplé, passant d'une vingtaine à plus d'une centaine de pieds. En 1990, les plantes du noyau de base étaient localisées sur quelques mètres carrés; on note actuellement des exemplaires répartis sur plusieurs dizaines d'ares !!



## Quels enseignements en tirer ?

Plusieurs facteurs jouent certainement pour expliquer ces résultats intéressants. Parmi ceux-ci, trois paraissent très importants :

- au-delà du 15 juillet quasiment tous les pieds de ces *Dactylorhiza* sont en fruits et les graines prêtes à être disséminées ;
- le pâturage ainsi réalisé crée des hétérogénéités dans le couvert herbacé, avec des espaces dégagés permettant aux graines de s'implanter ;
- le type de bétail -jeunes bovins- a une pression au sol nettement plus faible que du bétail adulte et par conséquent, ne cause jamais de fortes détériorations au sol.

Pâturage dans la réserve naturelle de La Gotale  
Cliché S. Rouxhet

